

## **Incidences financières et administratives qu'auront pour le Secrétariat les décisions proposées au Conseil exécutif pour adoption**

<b>Décision :</b>	Collaboration avec les acteurs non étatiques – Acteurs non étatiques en relations officielles avec l'OMS
<b>A.</b>	<b>Lien avec le budget programme approuvé pour 2020-2021</b>
<b>1.</b>	<b>Produit(s) défini(s) dans le budget programme approuvé pour 2020-2021 au(x)quel(s) ce projet de décision contribuera s'il est adopté :</b>  <b>Produit 4.2.1</b> Renforcement du leadership, de la gouvernance et des relations extérieures pour mettre en œuvre le treizième PGT et assurer un impact correspondant au niveau des pays, sur la base de communications stratégiques et conformément aux objectifs de développement durable dans le contexte de la réforme des Nations Unies.  <b>Produit 4.2.2</b> Le Secrétariat agit de manière responsable et transparente, dans le respect des règles et de la gestion des risques, y compris grâce à l'apprentissage institutionnel et à une culture de l'évaluation.
<b>2.</b>	<b>En quoi l'examen du projet de décision se justifie-t-il s'il n'y a pas de lien avec les résultats prévus dans le budget programme approuvé pour 2020-2021 ?</b>  Sans objet
<b>3.</b>	<b>Toute prestation supplémentaire du Secrétariat pendant l'exercice 2020-2021 qui n'est pas déjà prévue dans le budget programme approuvé pour 2020-2021 :</b>  Sans objet
<b>4.</b>	<b>Délais estimatifs (en nombre d'années ou de mois) pour appliquer la décision :</b>  Les relations officielles avec les acteurs non étatiques sont un point permanent de l'ordre du jour de la première session annuelle du Conseil exécutif. Chaque année, la collaboration avec un tiers des acteurs non étatiques en relations officielles fait l'objet d'un examen et, le cas échéant, celle-ci est renouvelée pour une période de trois ans, sur la base d'un plan de travail dont il a été convenu, et de nouvelles entités sont admises à des relations officielles avec l'OMS.
<b>B.</b>	<b>Incidences, en termes de ressources, de l'application de la décision pour le Secrétariat</b>
<b>1.</b>	<b>Dépenses totales pour appliquer la décision, en millions de US \$ :</b>  Les ressources associées aux interactions avec les acteurs non étatiques en relations officielles entrent dans le cadre de la planification régulière et ne sont pas calculées séparément.
<b>2.a</b>	<b>Dépenses estimatives déjà prévues dans le budget programme approuvé pour 2020-2021, en millions de US \$ :</b>  Sans objet
<b>2.b</b>	<b>Estimation des dépenses supplémentaires qui ne sont pas prévues dans le budget programme approuvé pour 2020-2021, en millions de US \$ :</b>  Sans objet

<b>3. Estimation des dépenses à prévoir dans le projet de budget programme 2022-2023, en millions de US \$ :</b> Sans objet
<b>4. Estimation des dépenses à prévoir dans les futurs projets de budget programme, en millions de US \$ :</b> À réévaluer sur la base de l'évaluation du Cadre de collaboration avec les acteurs non étatiques.
<b>5. Volume des ressources disponibles pour financer l'application de la décision lors de l'exercice en cours, en millions de US \$ :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- <b>Ressources disponibles pour financer la décision lors de l'exercice en cours :</b> Sans objet</li><li>- <b>Déficit de financement restant lors de l'exercice en cours :</b> Sans objet</li><li>- <b>Le cas échéant, estimation des ressources non encore disponibles qui contribueraient à combler le déficit de financement lors de l'exercice en cours :</b> Sans objet</li></ul>

Treizième PGT : treizième programme général de travail, 2019-2023.

= = =